



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance extraordinaire d'adoption des prévisions budgétaires du Conseil tenu le 22 février 2022 à 19h00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents:

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Michel Houde	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Monsieur Paul Dénomme	Conseiller Siège 5
Madame Marielle Cousineau-Fortin	Conseillère Siège 6

Sont aussi présents :

Monsieur Christian Michel, directeur général.
Madame Emmanuelle Michaud, directrice générale adjointe

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, monsieur Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19h00 devant 1 contribuable et présente l'ordre du jour qui suit :

ORDRE DU JOUR

000 Ouverture de la séance

100 Administration générale

- 1.1 Adoption des prévisions budgétaires 2022
- 1.2 Adoption des taux d'imposition pour l'exercice financier 2022
- 1.3 Publication de l'adoption des prévisions budgétaires et des taux d'imposition 2022

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance

2022-02-035

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire d'adoption des prévisions budgétaires du Conseil de ce 22 février 2022 soit ouverte à 19h00 devant 1 contribuable.

ADOPTÉE



2022-02-036

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Paul Dénomme et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du 22 février 2022 soit adopté tel que déposé par le Directeur général et Secrétaire-trésorier Monsieur Christian Michel.

ADOPTÉE

2022-02-037

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

Revenus	2022
Taxe foncière générale	1 561 442\$
Taxe spéciale – règlement d'emprunt	60 103\$
Tarifification gestion des matières résiduelles	191 355\$
Tarifification boues septiques	89 543\$
Permis de séjour – roulettes	22 315\$
Tarifification – Police (50%)	79 593\$
Tarifification - Service incendie (50%)	68 227\$
Paielements tenant lieu de taxes	5 724\$
Transferts gouvernementaux	423 641\$
Services rendus	43 200\$
Imposition de droits	71 000\$
Autres revenus	31 500\$
TOTAL DES REVENUS	2 647 642\$
Administration générale	619 925\$
Sécurité publique	325 048\$
Transport	737 155\$
Hygiène du milieu	359 617\$
Santé et bien-être	5 000\$
Aménagement, urbanisme, et développement	168 192\$
Loisirs et culture	194 810\$
Frais de financement	40 395\$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 450 142\$
Remboursement de capital	177 500\$
Activités d'investissement	20 000\$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	2 647 642\$
Évaluation imposable utilisée	224 280 100\$

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Michel Houde et unanimement résolu :

QUE ce Conseil adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022 telles que présentées ci-haut.

ADOPTÉE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2022-02-038

ADOPTION DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022 – (TAXE FONCIÈRE, LA TARIFICATION DES SERVICES ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION)

Taxe foncière générale	0.6962\$/100\$
Taxe spéciale – service de la dette	0.02680\$/100\$
Service de vidange de boues septiques	
Infrastructures MRC- montant fixe par logement	38\$
Résidence permanente et chalet locatif	76\$
Chalet – résidence saisonnière	44\$
Fosse scellée – montant fixe annuel	62\$
Fosse scellée – lors de la vidange	Selon facture de l'entrepreneur
Permis de séjour – Caravanes/Roulottes	
Roulotte de 30 pieds ou moins	305\$
Roulotte de plus de 30 pieds	420\$
Tarifcation autre (par fiche ayant un logement ou local)	
Service de police	72.69\$
Service de sécurité incendie	62.31\$

Catégorie	Ordures	Recyclage	Compostage
Logement/Local	110\$	12\$	55\$
Restaurant/Épicerie	192.50\$	21\$	110\$
Garage/Carrière	165\$	21\$	55\$
Ferme	192.50\$	21\$	55\$
Camping/Pourvoirie/Autres	500\$	50\$	200\$
Bac supplémentaire (collecte)	220\$	s/f	s/f

Autres frais	
Frais pour paiement sans provision	15\$
Taux d'intérêt sur les arrérages	15%

Échéances de versements	Date
1 ^{er} coupon	31 mars
2 ^{ième} coupon	31 mai
3 ^{ième} coupon	31 juillet
4 ^{ième} coupon	30 septembre

ADOPTÉE

2022-02-039

PUBLICATION DE L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 AINSI QUE DES TAUX D'IMPOSITION PORTANT SUR LE BUDGET 2022

CONSIDÉRANT QUE l'article 957 du Code municipal prévoit que le budget soit distribué ou publié dans un journal local;

CONSIDÉRANT QUE les taux d'imposition font partie intégrante du budget;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Madame la Conseillère Marielle Cousineau Fortin et unanimement résolu



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

QUE ce conseil autorise la publication des prévisions budgétaires 2022 ainsi que les taux d'imposition portant sur le budget 2022 tel que présenté par le maire dans les panneaux municipaux, sur le site web ainsi que sur la page Facebook de la Municipalité et dans un journal local;

QUE La copie dudit document sera aussi disponible, et ce, gratuitement au bureau municipal situé au 10 rue Principale à Blue Sea.

ADOPTÉE

Période de questions : aucune

2022-02-040
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance extraordinaire du Conseil de ce 22 février 2022 soit close à 19h10.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Christian Michel
Directeur général
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Christian Michel, Directeur général de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce _____ 2022.

Christian Michel
Directeur général et Secrétaire-trésorier